



ÉGLISE-WALLONIE

Bulletin trimestriel du Mouvement Église-Wallonie N° 2/ 2008

Cortil du Coq Hardy, Verte Voie, 20, 1348 Louvain-la-Neuve

ÉDITORIAL

Attentes

Comme il en a rendu compte dans son numéro de mai et lors d'une conférence de Presse, le magazine "L'appel" a reçu 130 avis de personnes, groupes et communautés à propos du profil souhaité du futur successeur du cardinal Danneels. Dont une contribution du comité d'Église-Wallonie.

Comme mouvement regroupant des laïcs et des prêtres, des femmes et des hommes, Église-Wallonie avait, en effet, tenu à profiter de l'invitation de ce mensuel pour dire toute l'attention qu'il accordait à la succession de l'archevêque de Malines-Bruxelles et président de la Conférence des Évêques de Belgique atteint cette année par la limite d'âge fixée par Paul VI à 75 ans pour ...les Évêques.

Dans la contribution adressée à "L'appel", tout en renvoyant à ses diverses prises de position rappelées sur le site du mouvement, notre comité s'est dit conscient que le futur archevêque aura, dans l'institution humaine qu'est l'Église catholique, à porter l'espérance d'un rôle actif du peuple de Dieu pour rencontrer l'idéal démocratique que les catholiques partagent avec les autres femmes et hommes à travers le monde.

C'est pourquoi notre comité a relevé que le futur archevêque devrait rencontrer les quatre défis suivants qui déterminent, selon lui, en quelque sorte le profil de compétences de ce pasteur :

-faciliter, aider, appuyer et conforter une présence active et ouverte des catholiques dans la vie sociale, culturelle et économique ;

-assurer la coordination des actions provenant des trois Régions que sont la Wallonie, la Flandre et Bruxelles jusque dans la délimitation à remanier des diocèses et archidiocèse(s) ;

-mener un contact actif avec les instances européennes, d'autant plus qu'elles sont basées à Bruxelles ;

- concilier l'universel et le particulier et non les opposer, en assurant un enracinement du particulier dans une mouvance et une sensibilité universelle. Et favoriser, par son propre témoignage et son enseignement, le renforcement de l'engagement et d'une spiritualité du débat et de la conciliation.

Pour ce faire, a encore estimé notre comité, le futur archevêque doit, outre des qualités de communication au sein et au-delà de l'Église catholique, disposer d'une compréhension de ce qui se passe à travers le monde et tout spécialement des enjeux qui se posent dans l'État fédéral et les Régions ainsi qu'au niveau européen. Car c'est là que réside l'interpellation prophétique que le comité d'Église-Wallonie espère voir assumée par le successeur du cardinal Danneels.

Enfin, cette succession ne doit pas voiler une autre attente fondamentale d'Église-Wallonie : celle d'une expression claire, autonome et spécifique des catholiques de Wallonie, dont ceux de la Communauté germanophone.

Pour le Comité d'Église-Wallonie, Luc Maréchal, président

ACTIVITÉS

Au Comité d'Église-Wallonie

Réunis le 17 mai au siège social du mouvement, le comité d'Église-Wallonie a pris connaissance des résultats de la consultation réalisée par le magazine « L'appel » concernant la succession du cardinal Danneels et pour laquelle notre mouvement avait fait part de son opinion, comme le rappelle l'éditorial du présent bulletin. Ses membres se sont réjouis du nombre d'avis émis et du souhait souvent exprimé de voir cette fonction exercée en étant proche des réalités quotidiennes et par un homme ouvert aux différents courants qui forment l'Église.

Rapport a été fait par la délégation d'Église-Wallonie de l'entrevue qu'elle avait eue avec Mgr Léonard, évêque de Namur, quelques jours avant.

Les trois évêques de Wallonie ayant été rencontrés, le comité a décidé de leur adresser une lettre tirant pour le mouvement les enseignements et les perspectives de ces entretiens.

Le comité a aussi fait le point sur les réunions du Mouvement du Manifeste wallon. Il a réaffirmé la nécessité de mettre l'accent sur un projet pour la Wallonie qui soit le fruit d'un débat large, ouvert aux minorités et aux exclus ainsi qu'aux exigences éthiques d'une gouvernance de la Wallonie.

Le comité a encore décidé de répondre à l'appel à projets lancé par les Rêlis Namurwès en vue de la célébration en 2009 du 100^e anniversaire de ce cercle littéraire dialectal et qui avait été présenté dans le 4^e numéro de ce bulletin pour l'année 2007.

Enfin, le comité a défini les premières orientations de la manifestation qui sera organisée pour le 25^e anniversaire d'Église-Wallonie en 2009.

Sur notre site

Parmi les nouveautés présentées sur notre site www.eglise-wallonie.be, on trouve deux notices consacrées aux musiciens Albert de Paris (XII^e siècle) et François Joseph Gossec (1734-1829).

Au CIL

Marqué par une journée organisée en décembre 2006 à Louvain-la-Neuve, le cinquantenaire de l'actuel Conseil Interdiocésain des Laïcs (CIL) - où Église-Wallonie est représenté de manière active par Jean-Pierre Lemaître - a fait l'objet en mars d'une intéressante publication de 39 pages dans la série « Pièces à conviction » du CIL. Sous le titre "Les actes du cinquantenaire du CIL", on y trouve une chronique de 50 ans de laïcité due à Jacques Briard, ancien président ; le riche témoignage du chanoine Pierre de Loch, ancien conseiller théologique décédé peu après ; une contribution de Brigitte Laurent, théologienne et secrétaire général de l'Action Chrétienne Rurale des Femmes (ACRF), un des mouvements d'éducation permanente les plus actifs à travers la Wallonie ; une approche du rôle des laïcs par le journaliste Christian Laporte ; le résumé des débats de la journée de fin 2006, ainsi que le message du cardinal Danneels - "Merci et continuez" - prononcé lors de cette journée et celui de Paul Löwenthal, alors président du CIL.

Parmi les autres "Pièces à conviction", signalons celle sur "Le financement des cultes" comprenant une contribution de la commission Fois et Convictions du CIL, que préside J-P. Lemaître, donnant à la fois un historique et des perspectives ; ainsi qu'une contribution de Paul Löwenthal et de très intéressantes réflexions sur le financement des cultes et de la laïcité organisée en Belgique dues à Jean-François Husson, le très compétent coordinateur de l'Observatoire des Relations Administratives entre les Cultes, la Laïcité organisée et

l'État (ORACLE) basé à Charleroi. C'est là un dossier à lire, y compris par les personnes voulant aller plus loin que l'émission télévisée d'avril à la RTBF, même si celle-ci relevait certaines questions pertinentes concernant les prêtres-étudiants (étrangers) et les conseils de fabrique d'église, ou encore pour prolonger pas mal de courriers de lecteurs repris dans la Presse.

Les "Pièces à conviction" du CIL peuvent être désormais consultées sur le site www.cil.be ou commandées au prix de 7 € par dossier au CIL, 1, rue Guimard, 1040 Bruxelles. Tél et fax : 02.511.12.59. Courriel : cil@cil.be

Un quart de siècle du CHIREL

Le Centre d'Histoire Religieuse du Brabant wallon (CHIREL) a fêté ses 25 ans le 17 mai dernier à Wavre sous la forme d'un colloque.

Église-Wallonie avait d'autant plus de raisons d'y être représenté que Mme Collet, historienne et dynamique animatrice du CHIREL, fut sa première secrétaire et qu'Omer Henrivaux, président-fondateur du CHIREL, fut dans notre première équipe dès 1983 il y a également 25 ans donc.

Cette journée fut axée sur les archives paroissiales et avec des mots encourageants de Remy Van Cottem, évêque auxiliaire. L'on entendit les responsables des archives des diocèses de Liège et de Tournai ainsi que d'autres orateurs, mais surtout l'un des dirigeants de FOKAV, le Forum Kerkelijke Archieven Vlaanderen en Brussel, organisme interdiocésain créé en 2004 avec l'appui du gouvernement flamand et occupant quatre agents à pleins temps et aussi des bénévoles. Si bien que nous fûmes quelques-uns à nous interroger sur l'opportunité d'une initiative comparable pour Wallonie-Bruxelles.

Jean-É. Humblet

FAITS ET OPINIONS

Les 25 ans du nouveau Droit canon

Le 15 mai dernier ont été célébrés à Louvain-la-Neuve les 25 ans du Code de Droit canon de 1983. C'était là une bonne initiative avec six orateurs, dont l'archevêque de Malines-Bruxelles, six « panelistes » et du « beau monde », dont trois évêques, dans une ville où il n'y a plus de formation en Droit canon jusqu'au doctorat, si bien que des francophones de Wallonie et de Bruxelles vont étudier cette discipline à Strasbourg. Soit un premier constat transfrontalier, intéressant pour Église-Wallonie.

Le deuxième est qu'une participante étudie cette discipline en Alsace et qu'il y avait une femme comme intervenante, c'est-à-dire peu, mais mieux qu'aucune. En outre, on a appris que des femmes peuvent pratiquer le Droit canon, notamment à propos de nullités de

mariages, mais non exercer la fonction d'official (juge remplaçant l'évêque).

Lors de cette rencontre, beaucoup de problèmes furent abordés rapidement, dont celui de l'opportunité d'un Concordat entre le Saint-Siège et la Belgique ou ses composantes. Et il faut rappeler que tout ce qui relève des Conseils de fabrique est régionalisé.

Dans cette optique, il faut savoir qu'en divers domaines, les chefs des diocèses respectifs peuvent prendre des décrets adaptés à leur situation et que des diocèses peuvent se grouper à cette fin, ce qui est le cas du côté flamand. Saines adaptations aux évolutions en Belgique et aux pénuries de prêtres. Il y a donc un problème de hiérarchie des sources et divers niveaux de décisions juridictionnelles et décrétales, les plus hautes instances étant à Rome.

Plusieurs points à suivre par Église-Wallonie.

Jean-É. Humblet

Une belle démarche de jeunes

Luttes Solidarités Travail (LST) est un mouvement de rassemblement de plus pauvres ayant pour objectif de lutter, au départ de Namur et avec d'autres, contre la misère et ce qui la produit. Et cela, depuis bien avant que ne sortent des rapports sur la lutte contre la pauvreté ou qu'il y ait un secrétaire d'État chargé de cette problématique importante.

Parmi les activités de LST, il y a les rencontres régulières de jeunes issus « de familles qui ne sont pas bien riches » et se retrouvant pour parler de ce qu'ils vivent et ressentent afin de se sentir plus forts pour prendre place dans la société malgré tous les aléas de la précarité, dont les décrochages scolaires, déménagements à répétition, violences, rapports avec la police,

De là sont sortis un livre et un spectacle, avec les soutiens de la Communauté française, des Province et Ville de Namur, ainsi que du Centre Dramatique Rural.

« Tague ta vie, tes jours, tes nuits, tague » est le titre du livre publié cette année : « Pour écrire notre histoire, nous avons beaucoup parlé de bouts de notre vie et nous les avons remis dans la vie de notre héroïne. En fait, c'est un roman, mais c'est aussi notre vie », expliquent les jeunes auteurs. Et dans le livre, Angèle dit : « Je tague pour raconter tous mes malheurs et toute ma tristesse », elle qui rêve de devenir une star, tague et aussi chante dans la rue.

Quant à la pièce « Tic Tags Boum », elle a été réalisée avec le concours de Bruno Hesbois. Également soutenue par l'Action Vivre Ensemble, elle fut présentée notamment à la soirée de lancement à Namur de la campagne d'Avent en novembre dernier devant un public surtout composé d'acteurs de la lutte contre pauvretés et

exclusions.

Pour plus d'informations sur le livre et tout ce beau travail, s'adresser à LST, rue Pépin, 27, 5000 Namur. Tél : 081.221512. Fax : 081.226359. Courriel : namur@mouvement-LST.org et site www.mouvement-LST.org

RACINES ET TRACES

L'itinéraire spirituel de Georges Lemaître

Né à Charleroi en 1894 et décédé à Louvain en 1966, Georges Lemaître est considéré comme l'un des plus grands physiciens du XXe siècle, en particulier pour sa contribution majeure à la théorie du Big Ban. On sait aussi qu'il était prêtre catholique et fut fait prélat ou Mgr. A ses deux vocations, il était tout autant attaché, comme le montre Dominique Lambert dans "L'itinéraire spirituel de Georges Lemaître" suivi de "Univers et atome", un inédit du prêtre astrophysicien et mathématicien wallon.

Comme signalé dans l'envoi 957 du Forum d'Église-Wallonie du 30 janvier dernier, on y découvre, grâce à des documents encore mal connus datant de la 1ère Guerre Mondiale et aux archives de la fraternité des Amis de Jésus, dont Mgr Lemaître fut membre, que ce dernier était un lecteur passionné de l'écrivain catholique français Léon Bloy et du mystique Ruysbroeck.

Ce livre aborde les rapports de Lemaître avec l'Église, notamment à travers sa participation à l'Académie pontificale des Sciences, qu'il présida à partir de 1960, et avec sa dernière conférence publique, restée jusqu'ici inédite, où il précise sa pensée par rapport au discours prononcé en 1951 par le pape Pie XII concernant les preuves sur l'existence de Dieu revisitées à la lumière des sciences modernes de la nature. Et l'itinéraire spirituel de notre savant est comparé à ceux de deux grands scientifiques croyants : Blaise Pascal, qu'il a fréquemment cité, et Pierre Teilhard de Chardin, jésuite, théologien et paléontologue français, qui était un lecteur attentif de notre compatriote.

Cet ouvrage permet donc de comprendre comment une authentique spiritualité est compatible avec un travail scientifique et comment un croyant peut être, sans aucune gêne, un acteur de la recherche scientifique de pointe. Son auteur, Dominique Lambert, docteur en sciences (physiques) et en philosophie de l'UCL, a déjà écrit la première biographie complète de Georges Lemaître. Professeur aux Facultés N-D de la Paix à Namur et membre de l'Académie royale de Belgique, il poursuit des recherches en philosophie et en histoire des sciences ainsi que sur les rapports entre la théologie et les sciences de la nature (1).

Par ailleurs, dans «Le Monde des Religions» de mai-juin 2008 et sous le titre «Un petit curé de Wallonie», Emmanuel Le Roy Ladurie, historien et professeur émérite au Collège de France, présente Lemaître comme

« le Belge le plus important qui fut jamais ». Il y relève qu'après avoir envoyé promener Lemaître sans ménagement, Einstein avait ensuite salué la théorie de l'univers expansif développée par notre compatriote comme la plus belle et la plus satisfaisante parmi toutes celles existantes en 1933. Et il note aussi que c'est à cause de Lemaître que Pie XII renonça à enrôler le Big Ban dans le camp du créationnisme divin, avant d'inviter les autorités françaises à rendre le juste tribut qui lui est dû « à l'enfant génial et francophone de la Belgique voisine ».

(1) *Dominique Lambert, L'itinéraire spirituel de Georges Lemaître, Lessius Éditeur, coll. : Au singulier, Bd Saint-Michel, 24, à 1040 Bruxelles. Tél : 02.739.34.93. Courriel : communication@editionslessius.be Prix : 22 €.*

Histoire d'un village frontalier

Faisant partie de l'entité d'Erquelinnes, le village de Bersillies-l'Abbaye est enclavé dans la France et a vécu la vocation de village frontalier en étant souvent ballotté de comté en royaume, de seigneurie en prévôté, du diocèse de Cambrai avec desservants formés à Louvain à celui de Tournai, ou encore traversé par les armées. Ses habitants ont forgé leur caractère dans un moule d'indépendance et de fierté, assurant leur pérennité tant dans l'âpreté de leur travail que dans l'exubérance de leur joie de vivre, écrivent Robert et Brigitte Debauche, dans un ouvrage, fruit d'un travail mené durant des années après leur arrivée dans le village, parachevé en 2003 et avec aussi une édition 2007 (1).

Les auteurs signalent qu'il est question pour la première fois du village de Bersillies au VIIe siècle, qu'il sera lié à Maubeuge, appartiendra au XVe siècle à l'évêque de Liège, puis sera lié au comté de Beaumont et au Hainaut. En 1608, la localité comptait 40 maisons, une école, 35 hommes en état de porter les armes et appartenait quasi entièrement et pour longtemps à la famille de Croÿ, avec des réglementations (signalées en détails) par rapport auxquelles les habitants, curé compris, durent réagir, de même qu'ils furent marqués par les événements de l'époque de la Révolution et de l'Empire napoléonien. Encore pauvre en 1831, Bersillies garda jusqu'au XXe siècle son aspect rural avec une rue en terre battue et même sans égouts jusqu'en 1950, mais aussi une participation de quasiment toute la population aux processions des rogations conduites par les autorités communales.

L'évolution du village au cours du XXe siècle est présentée à travers des photos très bien légendées des instituteurs et écoliers, des ducasses et de la vie associative (dont une section de la J.R.C.F. et des scouts). Sont aussi décrits l'histoire mouvementée d'une ligne de tram arrêtée en 1953, des événements plus ou moins heureux, dont des inondations, et surtout les existences d'artisans et ouvriers métallurgistes qualifiés, marbriers renommés et les ouvriers des carrières qui

fournirent de quoi construire des routes en Flandre. Si bien qu'en 1914, Bersillies comptait 61 cafés soumis à un règlement de police communal datant de 1909 et abordant de nombreux aspects de la vie communautaire.

L'ouvrage contient encore un chapitre consacré à l'abbaye de la Thure (1243-1796), des références bibliographiques et des annexes concernant l'évolution démographique, les curés et mayeurs de 1556 à nos jours, l'arbre généalogique de la famille de Croÿ, des termes glanés dans de vieux documents ainsi que le règlement de police déjà cité.

En préface, le président du cercle d'histoire "Pierre Wins" de Merbes-le-Château relève que ce livre était très attendu des Bersilliens et ne fut pas facile à réaliser. Et il souhaite fort justement que d'autres suivront cet exemple pour retracer l'histoire de leur village. Tout comme y invite notre présentation.

(1) *Robert et Brigitte Debauche, Si Bersillies-l'Abbaye nous était conté, 164 p. 17,60 € ports compris au compte 068-213686-04 du cercle d'histoire "Pierre Wins" à 6567 Merbes-le-Château ou disponible en cette localité au 2 rue Lengrand.*

L'enfance en Ardenne de 1850 à 1950

Jusqu'au 31 août prochain, une exposition présente l'histoire de l'enfance en Ardenne de 1850 à 1950 au Musée en Piconrue, place en Piconrue, 2, à 6600 Bastogne. Avec pour titre « Entre Vêpres et Maraude », l'album illustré de 400 pages qui l'accompagne peut y être acquis pour 40 €. Pour 25 €, on pourra aussi s'y procurer l'album de 144 pages « L'Ardenne des 4 fils Aymon » édité à l'occasion de l'ouverture de la Maison des Légendes et de sa première exposition sur le même sujet également ouverte jusqu'au 31 août.

PLUS D'INFORMATIONS

Pour en savoir plus sur les objectifs et activités du mouvement Église-Wallonie, s'adresser à son secrétariat le jeudi de 9 à 17H30. Pour rappel, Église-Wallonie a besoin de collaborations et d'appuis, les cotisations annuelles de 10 Euros étant ses seules ressources financières.

Éditeur responsable : Luc Maréchal, président

Secrétariat : Myriam Lesoil

Cortil du Coq Hardy, Verte Voie, 20, 1348 Louvain-la-Neuve

Téléphone et télécopie : 010/45.51.22

Courriel : eglise_wallonie@yahoo.fr

Site internet : <http://www.eglise-wallonie.be>

Compte bancaire : 001-1611052-55